



Page 1 sur 2

Devis n° CGP003464

Notre référence PGP003285
En date du 13/09/2022
Suivi par FALCO Clément
Tél du client

DEVIS-TYPE

France

Obsèques de Monsieur XXXX YYYY

Mise en bière - Hopital Salon de Provence 13300 SALON-DE-PROVENCE
Levée de corps - Hopital Salon de Provence 13300 SALON-DE-PROVENCE
Inhumation - Cimetière des Manières 13300 SALON-DE-PROVENCE

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport de corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou de 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

Fournitures et services TTC	Taux TVA	Prestations courantes TTC	Prestations complémentaires optionnelles TTC	Frais avancés pour le compte de la famille TTC
Préparation et organisation des obsèques		377,00		
Les démarches et formalités pour obsèques locales	20,00	230,00		
La mise à disposition de l'assistant funéraire pour la constitution du dossier	20,00	147,00		
Cercueil et accessoires		502,00	111,00	
Emblème inhumation	20,00		15,00	
Capiton SOCIAL	20,00		33,00	
1 Visserie inhumation	20,00		63,00	
* Cercueil PMA, en chêne massif 22 mm, équipé de 4 poignées métal, d'une cuvette biodégradable et d'une plaque d'identification	20,00	502,00		
Total cercueil et accessoires : 613,00 € TTC				
Mise en bière et fermeture du cercueil		184,00		
La mise en bière et fermeture du cercueil	20,00	167,00		
Pose des scellés à la fermeture sous la responsabilité de l'Opérateur	20,00	17,00		
Cérémonie funéraire		759,00	167,00	
L'équipe de 2 porteurs au convoi local	20,00	314,00		
Le maître de cérémonie au convoi	20,00		167,00	
* Le corbillard et son chauffeur	10,00	445,00		
Inhumation		234,00		
# Ouverture fermeture concession par devant	20,00	234,00		
Total fournitures et services TTC		2 056,00	278,00	0,00

* Prestations et fournitures obligatoires. # Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.

« Article L.2223-18-1-1 du code général des collectivités territoriales

I.-Sans considération de leur origine, les métaux issus de la crémation ne sont pas assimilés aux cendres du défunt. Ces métaux font l'objet d'une récupération par le gestionnaire du crématorium pour cession, à titre gratuit ou onéreux, en vue du traitement approprié pour chacun d'eux.

II.-Le produit éventuel de la cession prévue au I est inscrit en recette de fonctionnement au sein du budget du crématorium où les métaux ont été recueillis. Ce produit éventuel ne peut être destiné qu'aux opérations suivantes :

- 1° Financer la prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources suffisantes, mentionnées à l'article L. 2223-27 ;
- 2° Faire l'objet d'un don à une association d'intérêt général ou à une fondation reconnue d'utilité publique. »

Taux	Base taxable	T.V.A.
20,00	1 574,18	314,82

Total HT	Total TVA	Total TTC (€)
1 978,73	355,27	2 334,00



ROC ECLERC

2 Allée de la liberté Place Morgan

13300 SALON-DE-PROVENCE

Tél : 04 90 56 50 47

Fax : 04 90 56 42 96

E-mail: agence.salon-de-provence@roc-eclerc.fr

Habilitation : 19/13/72

Page 2 sur 2

10,00	404,55	40,45
-------	--------	-------

Devis établi le 13/09/2022, valable 30 jours à compter du 08/11/2022

Rappel : Les prix des prestations et fournitures, tant courantes que complémentaires optionnelles, sont présents dans la documentation générale librement consultable par le client dans les locaux de l'entreprise. Les montants des frais avancés pour le compte de la famille sont communiqués par les personnes tierces ou les administrations concernées.

Signature

Signature du conseiller

Précédée de la mention "Lu et approuvé, bon pour acceptation"